

## Nous avons la conviction que l'union fait la force



## Ne mélangeons pas aménagement du temps de travail et C.E.T. ! On vous en dit plus ...

L'employeur refuse de décorrélérer l'accord sur l'aménagement du temps de travail à celui de la mise en place du Compte Epargne Temps. Or la signature d'un document unique aurait eu pour conséquence d'accepter une durée de temps de travail ne correspondant pas à la réalité.

Depuis l'application de la DUE (Décision Unilatérale de l'Employeur de 2018), nos JRTT sont passés de 12 à 10 par an, le tout en augmentant la saisie de nos heures de 37 à 38 heures.

L'employeur rogne sur nos heures supplémentaires, sous prétexte des 17 minutes de pauses quotidiennes imposées, il retarde le déclenchement du comptage des heures supplémentaires : plutôt que de les compter à partir de 36,60 heures, il le fait seulement après 38 heures !

**Que ce soit en temps de travail ou en nombre de JRTT, c'est l'employeur qui aurait été l'unique gagnant si nous avions signé cet accord !**

De quoi demain sera-t-il fait si nous acceptons sans rien dire ?

**Nous, CFE-CGC, CGT, FO, SOLIDAIRES, vous représentant,**

- ✓ **ne cautionnons pas la décision de notre employeur sur le temps de travail. Notre temps de travail effectif aujourd'hui est de 36,6h (l'écart avec les 35h correspondant aux 10 jours RTT annuels) et non pas 38h (l'employeur fait saisir 1,40h de temps de pause – qui n'a aucune légitimité légale -, ce qui amène à 38h : 36,6h + 1,4h) !**
- ✓ **sommes partisans d'accords gagnant/gagnant, d'autant plus que nos salaires ne reflètent pas le travail fourni !**
- ✓ **avons réclamé un accord sur le CET distinct de l'Accord sur le temps de travail. Qui a été refusé par l'employeur.**
- ✓ **refusons le chantage de la Direction : Mise en place du CET AVEC L'OBLIGATION D'ACCEPTER un aménagement du temps de travail défavorable.**

C'est la raison pour laquelle **Nous, CFE-CGC, CGT, FO, SOLIDAIRES** vous représentant, prendrons toujours soin de VOS INTERETS.

**Venez discuter, nous vous expliquerons le dessous des cartes !**



[La CFE-CGC Mohamed KADDOUR \(m.kaddour.ird@gmail.com\) et Samuel BRONDERS \(s.bronders.ird@gmail.com\)](mailto:m.kaddour.ird@gmail.com)

[La CGT Philippe PERCHE \(p.perche.ird@gmail.com\) et Dominik BRUNO \(d.bruno.ird@gmail.com\)](mailto:p.perche.ird@gmail.com)

[FO Corinne LECONTE \(c.leconte.ird@gmail.com\)](mailto:c.leconte.ird@gmail.com)

[SOLIDAIRES Benoit TOUSSAINT \(b.toussaint.ird@gmail.com\) et Fabrice PHILIPPO \(f.philippo.ird@gmail.com\)](mailto:b.toussaint.ird@gmail.com)